

capital souscrit est de 20,485 millions de dollars américains. Le capital versé se chiffre par 2,049 millions dont l'apport du Canada est de 75 millions. Les premiers prêts de la Banque ont été destinés à la reconstruction d'après-guerre en Europe, mais en 1948 la Banque a commencé à prêter à des fins de développement économique, et une partie de plus en plus grande de son avoir a été mise à la disposition des régions peu développées. En juin 1962, la Banque avait accordé 321 prêts dont la somme totale dépassait 6,500 millions, pour financer 700 programmes dans 60 pays ou territoires. Quelque 4,800 millions de cette somme avaient été déboursés, dont 1,874 millions avaient été remboursés à la Banque ou vendus à d'autres portefeuilleistes.

*L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale.*—L'Organisation (OACI), qui a son siège à Montréal, est la seule institution spécialisée des Nations Unies dont l'administration centrale se trouve au Canada. Le Canada, qui fait partie du Conseil composé de 27 nations siégeant presque continuellement à Montréal, était représenté à la 14<sup>e</sup> session de l'Assemblée tenue à Rome en août et en septembre 1962.

*L'Association internationale de développement.*—L'Association (AID), nouvellement affiliée à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, a été fondée en septembre 1960 dans le dessein de faire face à la situation créée par le nombre accru de nations peu développées dont les besoins en capitaux étrangers dépassent leurs moyens d'emprunter selon les méthodes classiques. A cette fin, l'Association consent aux pays en cause des prêts à des conditions plus faciles et moins onéreuses pour leur balance des paiements que celles des prêts ordinaires. Les crédits accordés jusqu'ici l'ont été pour une période de 50 ans et ne portent pas intérêt. Au 30 juin 1962, les souscriptions payées s'élevaient à 917 millions de dollars américains dont la part du Canada s'établissait à \$37,800,000. L'Association, qui a commencé à fonctionner en novembre 1960, a consenti ses premiers crédits destinés au développement en mai 1961. A la fin de juin 1962, elle avait consenti 22 prêts, d'une valeur globale de 235 millions, à 11 pays de l'Afrique, de l'Asie, du Moyen-Orient et de l'hémisphère occidental.

*La Société financière internationale.*—La Société, affiliée à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, a pour fonction de favoriser le développement de l'entreprise privée de production en engageant ses propres fonds conjointement avec des capitaux privés. Elle joue le rôle de bureau central en coordonnant les occasions de placement et les offres de capital privé et en facilitant le recrutement d'administrateurs compétents, quand on ne peut en trouver sur place pour la réalisation d'un projet donné. Le Canada a versé \$3,520,000 au capital de la Société.

*L'Organisation internationale du Travail.*—L'Organisation (OIT) se rattachait au début à la Société des Nations; elle est devenue institution spécialisée des Nations Unies en 1946. Elle réunit des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs des États membres dans un effort pour faire régner la justice sociale et améliorer les conditions de travail et d'existence dans toutes les parties du monde. A ces fins, des réunions ont lieu d'ordinaire une fois par année, la dernière à Genève en juin 1962. L'OIT se charge de l'exécution d'un certain nombre de programmes de formation que finance le Fonds spécial des Nations Unies.

*L'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime.*—Le Canada, à titre de membre de l'Organisation (O.I.C.N.M.), dont le siège se trouve à Londres, a été représenté aux sixième et septième sessions du Conseil, tenues à Londres en 1962, et à une importante conférence pour la prévention de la pollution de la mer par les hydrocarbures, tenue à Londres sous les auspices de l'O.I.C.N.M. en mars et avril de la même année.

*Le Fonds monétaire international.*—Le Fonds, établi à la suite de la Conférence de Bretton Woods en 1944, a commencé à fonctionner en 1945. Il fournit les rouages nécessaires à la consultation et à la collaboration internationales pour tout ce qui a trait aux problèmes de la monnaie, des paiements et du change. Il poursuit, entre autres choses,